

DECLARATION PRELIMINAIRE

Bamako, 30 Juillet 2018

1er tour de l'élection présidentielle, le scrutin s'est bien déroulé malgré des incidents violents dans le centre et le nord du Mali.

Introduction

La Coalition pour l'Observation Citoyenne des Elections au Mali (COCEM) est une Plate-forme d'Organisations nationales de la Société civile mise en place pour promouvoir la démocratie malienne et contribuer à la fortification de l'Etat de droit à travers leur engagement dans des activités d'observation électorale.

La coalition a observé la phase préélectorale de l'élection présidentielle. 18 observateurs à long terme ont été déployés dans les 8 régions et le District de Bamako pour observer la distribution des cartes d'électeurs et la campagne électorale. La coalition relève que la distribution des cartes d'électeurs s'est déroulée malgré les grèves qui l'ont significativement perturbé. Des cas de distribution de lots de cartes et de retrait de cartes d'autrui ont aussi été relevés par les observateurs de la COCEM. La campagne électorale s'est déroulée d'une manière relativement apaisée dans les différentes régions du pays. Et ce malgré des incidents visant les activités de campagne de certains candidats et quelques cas d'utilisation de lieux de cultes pour la campagne. Il a aussi été observé que des leaders religieux ou traditionnels ont donné des consignes de vote.

Ce dimanche 29 juillet 2018, la COCEM a procédé à l'observation du 1er tour de l'élection présidentielle. Cette observation est adossée à une technique d'observation citoyenne des élections utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC). Pour ce faire, la COCEM a déployé 1001 observatrices et observateurs rigoureusement formés, accrédités et déployés pour observer le déroulement du vote. 701 de ces observateurs sont assignés à des bureaux choisis selon une distribution basée sur un calcul proportionnel au nombre de bureaux de vote dans chaque Cercle selon la cartographie électorale (Annexe A). Les 300 observateurs restants sont déployés dans des zones critiques identifiées à travers l'observation préélectorale. A ce nombre il faut ajouter 160 observatrices et observateurs mobiles qui s'assurent du bon déroulement des opérations de votes dans les centres et aux alentours.

Actuellement, 99% de ses observateurs et observatrices ont couvert les bureaux et centres de votes et ont envoyé correctement leurs rapports d'observations aux heures préfixées par le biais des SMS codés.

Sur la base des données recueillies dans les lieux observés, la COCEM communique les informations ci-après sur l'ouverture, le déroulement du scrutin, la clôture et le dépouillement des voix du premier tour de l'élection présidentielle du 29 Juillet 2018.

1. Conclusions préliminaires

Installation des bureaux et démarrage du vote

Tous les observatrices et observateurs de la coalition ont été autorisés à accéder aux bureaux de vote munis d'accréditation officielle de la Commission Electorale Nationale Indépendante CENI.

96% des bureaux de vote ont ouvert à l'heure (avant 8h15), 4% des bureaux observés ont ouvert entre 8h15 et 9h30.

Les observateurs et observatrices de la coalition relèvent que les forces de sécurité étaient présentes dans 93% des centres de vote observés.

Dans les bureaux de vote observés, les cinq agents électoraux étaient tous présents à l'ouverture dans 87% des bureaux, quelques cas d'absence ont été observés mais des dispositions rapides ont été prises pour assurer le bon déroulement du vote. Les délégués des candidats ou des partis politiques sont présents dans 99% des bureaux observés. Ceci reflète la participation active des candidats et partis politiques pour le suivi du scrutin au niveau des bureaux de vote.

L'urne a été scellée correctement dans 99% des bureaux de vote observés.

Seulement 2% des bureaux de vote observés ne disposaient pas de tout le matériel essentiel à l'ouverture. Les observateurs et observatrices de la COCEM ont noté que dans ces bureaux le matériel a été complété par la suite.

9% des bureaux observés ne disposaient pas des cartes d'électeur biométriques non remises comme cela est prévu par les procédures. Les observateurs de la COCEM ont soulevé que les cartes ont été mises à la disposition dans les bureaux quelques heures après l'ouverture. Ce qui a poussé quelques électeurs à partir sans avoir récupéré leurs cartes et sans pouvoir voter.

Les observateurs et observatrices de la COCEM de la région de Kidal ont indiqué que des centres de vote d'Abeibara et Tin-essako ont été relocalisés à Kidal où les autorités peuvent en assurer la sécurité. Cette situation a été aussi observée dans deux bureaux à Adlal dans la région de Tombouctou. Ceci a nécessité le déplacement des électeurs sur de longues distances pour rejoindre leurs bureaux de votes et a naturellement impacté la participation dans lesdites localités.

Déroulement du vote

Dans l'ensemble, le vote s'est bien déroulé et les procédures de vote ont été bien respectées dans les bureaux observés au regard des données recueillies par les observateurs et observatrices et traitées par la COCEM.

La coalition salue l'ajout des données relatives au centre et au bureau de vote sur les cartes d'électeurs. Elle note cependant une certaine confusion pour retrouver les bureaux surtout dans les grands centres de vote.

Dans les bureaux observés, les électeurs sont systématiquement appelés à présenter leurs cartes d'électeurs dans 99% des bureaux observés.

Les observateurs de la COCEM ont relevé que dans seulement 1% des bureaux observés, il y a eu 1 à 5 cas où des électeurs ont pu prendre plus qu'un seul bulletin sans présenter une procuration et la carte d'électeur de son mandant.

L'isoloir est placé d'une manière qui garantit le secret du vote dans 93% des bureaux observés.

Dans 95% des bureaux de vote observés, il y avait des femmes comme agents électoraux :

- Dans 28% des bureaux observés il y avait une femme comme agent électoral.
- Dans 33% des bureaux observés il y avait 2 femmes comme agent électoral.
- Dans 23% des bureaux observés il y avait 3 femmes comme agent électoral.
- Dans 8% des bureaux observés il y avait 4 femmes comme agent électoral.
- Et dans 2% des bureaux, les cinq agents électoraux étaient des femmes.

Dans 96% des bureaux de vote observés, les électeurs ont été appelés à signer après avoir voté. Et dans 98% des bureaux, les électeurs ont été invités à tremper leur doigt dans l'encre indélébile après avoir voté.

Fermeture et dépouillement

Dans 6% des bureaux observés les électeurs présents dans la file d'attente à 18h ont été autorisés à voter.

Dans 55% des bureaux observés, il n'y avait pas d'électeurs dans la file d'attente à 18h.

Les observateurs de la COCEM ont constaté des cas de bureaux de vote ayant fermé avant l'heure, principalement dans la région de Tombouctou et dans le Cercle de Niono à Ségou où des agents électoraux ont dû fermer leurs bureaux plus tôt par soucis de sécurité. 94% des bureaux de vote ont fermé entre 17h45 et 18h15 et 6% après 18h15.

La lumière était adéquate dans 96% de bureaux de votes observés lors du dépouillement.

L'orifice de l'urne a été scellé juste après la fermeture dans 99% de bureaux observés et les émargements des électeurs ont été comptés avant le dépouillement dans tous les bureaux de votes observés.

A la fin du dépouillement, les délégués des partis et des candidats présents ont reçu une copie des procès-verbaux des opérations de votes dans 95% des bureaux. Cependant, les observateurs de la COCEM ont rapporté que dans 14% des bureaux de vote observés, la copie du procès-verbal des opérations de vote n'a pas été affichée à l'entrée du bureau.

Les observateurs de la COCEM notent qu'au moins un délégué de candidat ou de parti était présent dans 99% des bureaux observés. Des réclamations ou des plaintes de ces derniers concernant le dépouillement ont été formulées dans 3% des bureaux observés ce qui reflète globalement la satisfaction des candidats et des partis politiques avec le processus.

2. Incidents critiques

Au niveau de son Quartier général, la COCEM a établi une salle de collecte et de gestion pour la vérification des incidents critiques rapportés par les 1161 observateurs et observatrices en temps réel au cours de la journée du vote.

Le rapport de mi-journée de la COCEM indique que dans la région de Tombouctou, cercle de Gourma Rharouss, 18 urnes ont été emportées dans la nuit du 28 au 29 juillet. Les bureaux desdits centres n'ont pas pu rouvrir.

Dans le cercle de Niafunké, commune de Dianke, des individus ont saccagé le bureau de vote et pris le matériel électoral.

Une attaque contre des centres de vote dans le cercle de Douentza au cours des premières heures du scrutin ont causé la destruction du matériel électoral desdits bureaux et l'interruption du vote.

Dans la région de Kidal, des tirs d'obus près du village de Aguelhok ont été signalés sans faire de victimes. L'incident a provoqué la fermeture du centre de vote à la mi-journée.

Des individus ont attaqué des centres de vote dans le cercle de Niono, région de Ségou, causant la destruction du matériel électoral et l'interruption du vote.

Le vote n'a pas pu avoir lieu dans le village de Massabougou, région de Ségou où des informations montrent que les cartes d'électeur de ce village n'ont jamais été distribuées et se trouvent être introuvables.

3. Conclusions

La COCEM note que le 1^{er} tour de l'élection présidentielle du 29 juillet s'est déroulé globalement de manière satisfaisante malgré les incidents rapportés.

La COCEM félicite le peuple malien notamment les électeurs et les électrices qui ont exprimé leur vote de manière paisible et les appelle à maintenir cette atmosphère jusqu'au bout du processus électoral.

4. Recommandations

Au regard des observations récoltées de toutes les régions et tous les cercles du Mali, la COCEM formule les recommandations suivantes pour la suite du processus électoral :

1. La COCEM appelle les autorités électorales à s'atteler à la finalisation de la centralisation des résultats et leur publication dans les plus brefs délais.
2. La COCEM exhorte les partis politiques de s'abstenir de toute déclaration de résultats relatifs au vote avant l'annonce officielle des résultats.
3. La coalition appelle les autorités compétentes à publier une liste précise de la situation des bureaux de votes n'ayant pas ouvert et des bureaux de vote ayant fermé au cours de la journée du 29 juillet.
4. La coalition félicite les autorités pour avoir autorisé l'accès aux lieux de centralisation aux observateurs internationaux et nationaux, toutefois la COCEM sollicite la publication des procédures détaillées de la centralisation des résultats.
5. La COCEM recommande fortement la publication des résultats de vote bureau par bureau ce qui contribue à une transparence sur l'agrégation des résultats et lève tout type de doute sur son intégrité.

La COCEM continue sa mission d'observation du processus électoral.

Annexe A : Distribution proportionnelle des observateurs de la COCEM sur toutes les régions du Mali :

	Cartographie électorale		Déploiement COCEM		
REGION	Nombre de bureaux de vote	% BV	Observateurs de la COCEM	% Obs COCEM	Différence
BAMAKO	2457	11,24%	78	11,13%	0,11%
GAO	881	4,03%	29	4,14%	-0,11%
KIDAL	110	0,50%	5	0,71%	-0,21%
KOULIKORO	3493	15,98%	113	16,12%	-0,14%
MOPTI	3260	14,91%	105	14,98%	-0,07%
KAYES	2921	13,36%	92	13,12%	0,24%
SÉGOU	3616	16,54%	115	16,41%	0,13%
SIKASSO	3748	17,14%	121	17,26%	-0,12%
TOMBOUCTOU	1377	6,30%	43	6,13%	0,16%
TOTAL	21863*		701		

**Total des bureaux de vote se trouvant sur le territoire malien.*